

Paris, le 6 septembre 2023

### **Le coût des sinistres déclarés à la suite des violences urbaines de fin juin est réévalué à 730 millions d'euros**

- **Deux mois après les violences urbaines de fin juin, 15 600 sinistres ont été déclarés.**
- **Le coût total de ces sinistres atteint 730 millions d'euros.**

Les émeutes urbaines qui ont débuté fin juin 2023 ont causé de nombreux dégâts. Dès les premiers jours, la Fédération a mis en place une cellule de crise en contact avec les pouvoirs publics dans tous les territoires et recommandé à chaque sinistré d'effectuer rapidement sa déclaration de sinistre par tout moyen (courrier postal, email, téléphone, sms...).

Les premières déclarations de sinistres reçues dans les 5 jours après le début des violences concernaient avant tout des dommages aux véhicules. Une deuxième estimation au 7 juillet, soit 10 jours après le début des émeutes, a fait apparaître que les biens des professionnels et des collectivités locales représentaient 90 % du coût de ces violences urbaines.

Deux mois après le début des émeutes, France Assureurs dresse un nouvel état des lieux. Les assureurs recensent 15 600 sinistres relatifs aux émeutes pour un coût total de 730 millions d'euros :

- les dommages aux biens des professionnels représentent 41 % des déclarations de sinistres et 65 % du coût total ;
- les dommages aux biens des collectivités locales représentent 4 % des déclarations de sinistres et 27 % du coût total ;
- les dommages aux véhicules représentent 46 % des déclarations de sinistres et 6 % du coût total ;
- les autres dommages aux biens des particuliers représentent 9 % des déclarations de sinistres et 2 % du coût total.

Pour rappel, dès le 4 juillet dernier, France Assureurs a invité ses membres à :

- prolonger jusqu'à 30 jours le délai de déclaration de sinistre généralement fixé à 5 jours dans les contrats d'assurance ;
- accélérer le processus d'indemnisation en totale coordination avec les sociétés d'expertise afin d'organiser les visites d'expertise le plus rapidement possible et de prioriser les cas les plus sensibles ;
- faciliter le versement d'acomptes pour faire face aux situations les plus difficiles ;
- prendre en considération au cas par cas les situations des petits commerçants indépendants les plus durement touchés par ces violences urbaines qui seraient en difficulté au plan économique et réduire l'effet de leurs franchises contractuelles.

Selon **Florence Lustman, présidente de France Assureurs** : « Cette réévaluation des dommages liés aux violences urbaines de fin juin confirme le lourd tribut payé par les collectivités locales et leurs assureurs à ces émeutes. Les assureurs, en coordination avec les sociétés d'expertise, se sont mobilisés pour accélérer les procédures. L'ensemble de la profession met tout en œuvre pour accompagner les victimes de ces émeutes. »

### À propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 252 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances.

L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.

---

#### Contacts presse France Assureurs

**Nadiera Caille**

n.caille@franceassureurs.fr  
+ 33 (0) 6 79 05 75 04

**Jean-Baptiste Mounier**

jb.mounier@franceassureurs.fr  
+33 (0) 6 76 52 26 55

#### Fédération Française de l'Assurance

26 boulevard Haussmann, 75009 Paris  
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | [franceassureurs.fr](http://franceassureurs.fr)

Twitter : [@FranceAssureurs](https://twitter.com/FranceAssureurs) | LinkedIn : [FranceAssureurs](https://www.linkedin.com/company/franceassureurs)